



DES MENUS VÉGÉTARIENS AU RESTAURANT SCOLAIRE



SCOLAREST PROPOSE AUX CONVIVES



1 REPAS VÉGÉTARIEN/SEMAINE
à partir du 1^{er} novembre 2019

Engagé pour l'environnement et la découverte de nouveaux modes de consommation, Scolarest développe des recettes équilibrées et en adéquation avec la loi du 30 octobre 2018*.

*Loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGALIM).